



Commune de
Villard-Bonnot

VB
infos MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 114 > Septembre/Octobre/2025

GRAND
FORMAT

Plan Local d'Urbanisme

La révision se poursuit

9
11



4

ACTU

Conseil Municipal Jeunes
Le CM-Journal #2:
460 exemplaires distribués



13

V•B et VOUS

Scolaire
638 petits Villardiens
ont fait leur rentrée



19

CULTURE

Espace Aragon
Saison culturelle
2025-2026



Commune de
Villard-Bonnot

VB infos MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 114 > Septembre/Octobre/2025

EN IMAGES

2



Rencontres : pause gourmande

Fête nationale : ambiance et spectacle

Musique : semaine musicale

Commémoration : Victoire de 1945

ÉDITO DU MAIRE

3



ACTUALITÉS

4-8



Hommage : Patricia Baga

Civisme : jouons collectif

CMJ : le CM-journal #2 distribué en juin

Le chiffre : Opération Tranquillité Vacances

Associations : Comité de jumelage / Âge d'or

Elections : inscriptions listes électorales

Economie : bienvenue à ENT Le Tirant

Culture : Printemps des arts 2026

Environnement : l'éco pâturage

Interco :

Déchets : le compostage

GRAND FORMAT

9-11



PLU

La révision se poursuit

V-B & VOUS

12-16



Travaux : travaux d'aménagement

Scolaire : rentrée 2025

Mobilité : les deux gares

Inauguration : l'avenue Robert-Huant

CCAS : santé, chauffage, Noël...

Sapeurs pompiers : les gestes qui sauvent

CULTURE & LOISIRS

17-20



CSC Brignoud : metre avec A. Guillo

Association : L'excuse du vendredi

Espace Aragon : programmation 2025/26

À vos agendas

Maison Bergès/Espace Aragon/Commune

LIBRE EXPRESSION

21



INFOS PRATIQUES

22



"Clic"

sur la vignette pour
accéder directement
à la page

N° 114

Pause gourmande entre Villardiens et Municipalité

14
juin

La tradition des repas citoyens et républicains perdure. Samedi 14 juin, les habitants du secteur de Brignoud ont partagé un repas en compagnie de la Municipalité. Ce temps a pour objectif de renforcer les liens entre voisins et de favoriser les rencontres et échanges dans une ambiance chaleureuse et festive. ●

Rencontres et échanges



15>22
juin

Musique !



Une semaine tout en musique

La Semaine Musicale de Villard-Bonnot 2025 a de nouveau séduit le public en juin. Du 15 au 22 juin, plusieurs concerts ont été organisés par le Centre Musical Accords et ses talentueux musiciens ! ●

Fête nationale

13
juillet

Ambiance et spectacle pyrotechnique au stade René-Bœuf

La commune a célébré la Fête nationale le 13 juillet avec une grande soirée conviviale. Dès 19 h, des animations ont été proposées aux enfants, avant qu'un blind test musical animé par un DJ ne mette l'ambiance. À la tombée de la nuit, un bal populaire a réuni les habitants sur la piste de danse, suivi du traditionnel feu d'artifice qui a illuminé le ciel. Un rendez-vous festif et chaleureux, apprécié par petits et grands. ●



Commémoration

24
août



80 ans de la Victoire de 1945

Ce dimanche 24 août, un hommage a été rendu aux victimes et aux héros morts pendant la guerre, en célébrant la libération de Villard-Bonnot en 1944. En présence des élus, des associations d'anciens combattants, du Conseil Municipal Jeunes et des habitants, une seule cérémonie, avec un dépôt de gerbes, s'est tenue au monument aux morts, à Brignoud. Les travaux actuellement place de l'Eglise ne permettaient pas de maintenir l'organisation habituelle.

Ce moment de recueillement a permis de rappeler l'importance de transmettre la mémoire de ces événements aux jeunes générations et de célébrer les valeurs de liberté et de paix. ●

3 750 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal octobre 2025



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V-B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Comité de relecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Photos : © Service communication - Relais Petite Enfance

Musée Maison Bergès, Département de l'Isère - images-et-reves.fr - Shutterstock - Freepik.com - Le Grésivaudan

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPÔ.COM - Fontaine • Impression : COQUAND - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





Chères Villardiennes,
Chers Villardiens,

Le 30 mai 2025, notre commune a perdu une élue et une amie : Patricia Baga.

Adjointe aux finances et conseillère communautaire au Grésivaudan, elle s'était investie avec passion dans la vie locale. Appréciée pour ses convictions solides et sa personnalité chaleureuse, elle laisse derrière elle une empreinte précieuse.

Son décès brutal nous a tous profondément touchés. C'est pourquoi nous souhaitons lui rendre hommage dans ce journal au travers d'un article rappelant son parcours et son engagement, à découvrir à la page suivante.

La vie communale poursuit son chemin

Des transformations s'inscrivent dans une dynamique constante d'amélioration du cadre de vie. Les aménagements autour de nos deux gares, à Lancey et à Brignoud continuent, tout comme les travaux sur la place de l'église. Conscients des désagréments temporaires qu'ils occasionnent, nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension.

Toujours dans cette volonté de préserver un environnement agréable et respectueux de la nature, nous avons lancé une démarche d'éco-pâturage pour entretenir certains espaces verts. Une façon concrète de favoriser la biodiversité tout en entretenant durablement nos paysages.

La rentrée constitue chaque année un moment fort. Cette fois encore, 638 enfants ont franchi les portes de nos écoles élémentaires, dont beaucoup fréquentent également les restaurants scolaires.

Pour leur offrir un cadre d'épanouissement optimal, nous expérimentons cette année un nouveau dispositif : des activités sportives et ludiques encadrées pendant la pause méridienne, afin de rendre ce temps plus enrichissant pour les enfants des écoles primaires.

La vitalité de notre commune se mesure aussi grâce au dynamisme de son tissu associatif. Les forums ont rencontré un franc succès, témoignant de l'énergie de nos bénévoles, sans oublier les pompiers qui animent l'atelier « gestes qui sauvent », depuis le lancement du forum prévention.

Un grand merci à eux. La municipalité continue à soutenir ces acteurs indispensables, tant financièrement que matériellement, par la mise à disposition de salles et d'équipements.

Enfin, après les repas de quartiers, le cinétoile et la Semaine bleue, d'autres rendez-vous chaleureux nous attendent. J'aurai plaisir à vous retrouver et échanger avec vous notamment lors de notre traditionnelle foire d'automne.

Je vous invite maintenant à parcourir ce nouveau numéro de VB•Infos, où vous retrouverez le détail des actions engagées et bien d'autres informations. ●

Hommage à Patricia Baga

Conseil municipal jeunes : CMJournal #2

Civisme : jouons collectif

Printemps des arts 2026

Le chiffre : 34...

Associations : Comité de jumelage/L'Âge d'or

Élections : inscriptions pour les municipales

Économie : ENT Le Tirant

Éco-pâturage à Villard-Bonnot

Inter'Co

Déchets : le compostage

Plan Local d'Urbanisme

La révision se poursuit !

Travaux : point sur les travaux d'aménagement

Scolaire : la rentrée de 638 petits Villardiens

Mobilité : les deux gares de Villard-Bonnot

Inauguration : avenue Robert-Huant

CCAS : cycle santé pour les femmes

Pompiers : les gestes qui sauvent

CSC Brignoud : rencontre avec Alexina Guillodo

Association : « L'excuse du vendredi »

Espace Aragon : saison 2025-2026, présentation

À vos agendas

Maison Bergès - Espace Aragon - Municipalité

Fidèlement
Patrick Beau
Maire de Villard-Bonnot





[Hommage]

Patricia BAGA

3^{ème} adjointe
de Villard-Bonnot

Une élue nous a quittés le vendredi 30 mai 2025

**Le départ de Patrici Baga, survenu
brutalement à l'âge de 74 ans,
nous laisse tous endeuillés et
confrontés à la perte d'une femme
d'engagement, d'une élue dévouée
et d'une personne profondément
appréciée.**



Engagée dans la vie publique et politique de Villard-Bonnot depuis 1995, Patricia était une femme de caractère, avec un célèbre franc-parler. Véritable élue de proximité, elle était présente pour tous : habitants, agents et acteurs de la vie locale. Patricia incarnait avec ferveur les valeurs du Service Public.

Cette année marquait un engagement politique de 30 ans. Cette expérience, elle la mettait à profit à chacun de ses mandats effectués. Chargée des finances, du commerce et de la vie associative de la Commune, Patricia veillait à préserver la bonne santé financière de Villard-Bonnot. Elle ne cachait pas sa fierté d'avoir participé à soutenir de grands projets tout en préservant la capacité future de la Collectivité. Patricia était aussi très engagée dans la vie associative et sportive locale.

Elle affectionnait particulièrement le rugby qu'elle suivait assidûment et défendait bec et ongles le soutien de la Commune à l'un des grands marqueurs de Villard-Bonnot. En tant qu'élue, chaque mandat, chaque commission, chaque réunion étaient pour Patricia une occasion d'apporter sa pierre à l'édifice, de défendre les intérêts de Villard-Bonnot et de ses habitants.

Mais au-delà de ses fonctions d'élue locale, Patricia BAGA laisse le souvenir d'une femme à la personnalité attachante avec sa voix grave, son sourire, sa curiosité et sa capacité à créer du lien. Elle était une femme de dialogue, toujours prête à échanger, à écouter, à comprendre.

Patricia laisse un grand vide auprès des habitants, des élus et des agents de la Commune. ●

Pour bien vivre ensemble jouons collectif !

La Collectivité a distribué cet été un dépliant pratique à destination de tous les habitants. L'objectif ? Rappeler les gestes simples et les règles essentielles pour garantir la tranquillité, la sécurité et la propreté de notre cadre de vie commun.

Le vivre-ensemble repose sur le respect mutuel et l'attention portée à notre environnement. Pour accompagner les Villardiens dans cette démarche, le support regroupe les bons réflexes à adopter au quotidien, dans plusieurs domaines clés de la vie en communauté.

Il rappelle notamment l'importance de **limiter les nuisances sonores**, en respectant les horaires autorisés pour les activités ou travaux bruyants. Édité en cette période estivale, il invite également à **adopter les bons gestes face à la canicule**, notamment en prenant soin des personnes vulnérables.

Autre point abordé : **le civisme face aux animaux**. Ramasser les déjections de son chien est un devoir de tous, pour préserver la propreté des espaces publics. De même, **la taille régulière des haies** évite qu'elles ne débordent sur la voie publique ou les propriétés voisines. Le dépliant aborde aussi la **gestion des déchets verts**, en incitant à utiliser les plateformes de



dépôt et la carte de déchetterie. Enfin, une vigilance particulière est demandée dans la **lutte contre les moustiques-tigres et les frelons asiatiques** : suppression des eaux stagnantes, signalement des nids, et recours à des dispositifs adaptés.

À retrouver sur le site et en mairie. ➔



Le CHIFFRE

34

C'est le nombre d'inscriptions à l'Opération Tranquillité Vacances. Les demandes ont été enregistrées, entre le 1^{er} juillet et 31 août, auprès de la police municipale, soit 6 de plus qu'en 2024 sur la même période.

Le CM Journal #2 distribué en juin !

Pour la deuxième année consécutive, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) travaillent avec enthousiasme à la réalisation de leur journal.

Ce projet, à la fois pédagogique et créatif, leur permet d'exprimer leurs idées, de partager des informations sur leur mandat d'élus, les actions ou encore d'aborder des sujets qui leur importent.

Ainsi, cette année, Léa, Méline, Cally et Lyna ont imaginé et conçu le CM Journal de 2025. Elles ont ainsi rédigé des articles, réalisés des interviews et illustrés leurs pages avec des dessins ou des photos. Accompagnés par Myriam Simonazzi, 7^{ème} adjointe chargée de l'Education et de la jeunesse, et du service communication, les enfants ont découvert les bases du journalisme. Le journal est édité à 460 exemplaires, et a été distribué aux écoliers des écoles élémentaires de Villard-Bonnot début juin. ●



[Conseil Municipal jeunes]



[Associations]

Le Comité de jumelage entre Calamonaci et Villard-Bonnot aux manettes d'un bel événement

Depuis qu'elles partagent un serment de jumelage, signé en 2016, Villard-Bonnot et Calamonaci (Sicile) profitent de chaque opportunité pour consolider leur lien. **Cet automne, le Comité pour le Jumelage Calamonaci/Villard-Bonnot vous propose un temps festif le 23 novembre 2025. À partir de 12h, l'association organise un repas dansant au gymnase Jean-Jaurès.**

Le tarif est fixé à 25 €/personne (hors boissons). Les inscriptions sont ouvertes et possibles jusqu'au 2 novembre 2025 auprès du Comité de jumelage, par courriel, Facebook ou courrier. ●

✉ j.villard.bonnot.calamonaci@gmail.com

Facebook @Jumelage Villard-Bonnot/Calamonaci

Comité de jumelage

Mairie - 20, boulevard. Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot



Venez prendre des cours d'informatique sur smartphone avec l'association l'Âge d'Or

Depuis le 9 septembre et jusqu'au 20 janvier 2026, de 9 h 30 à 11 h 30, des cours collectifs sont proposés. Au total, 15 séances sont programmées 2h par semaine encadrées par un ou une médiateur-trice numérique aux petits soins (30 heures de cours au total).

- 8 participants maximum par groupe
- Ouvert aux personnes de plus de 55 ans

La formation est financée par la Carsat Rhône-Alpes ! Seule une adhésion à l'association l'Âge d'Or, d'une valeur de 15 €, est nécessaire.

Renseignements et inscription par téléphone. ●

☎ 04 76 09 54 86



[Elections]

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



**Les élections municipales
se dérouleront
les dimanches 15 et 22 mars 2026**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2025. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. **Vous pouvez réaliser votre inscription en ligne jusqu'au 4 février 2025, et jusqu'au 6 février 2026 par papier.** ●

Bienvenue à... **ENT LeTirant**



Eric Le Tirant, Villardien depuis 2015, a d'abord exercé vingt années dans le privé en qualité de technicien de maintenance, plombier et frigoriste. En 2021, il crée son entreprise ENT Le Tirant (SARL).

Il nous explique : « J'ai acquis une solide expérience, le goût du travail bien fait et une certaine appétence dans la relation client qui m'ont permis de me lancer à mon compte. »

Vous l'aurez compris, ENT Le Tirant propose désormais un large éventail de prestations en climatisation, plomberie et électricité. Sur les projets de climatisation (pompes à chaleur air/air ou bien air/eau) le Villardien assure, en plus de l'installation, les travaux de mise en service, de maintenance et de dépannage. Et lorsqu'on lui demande quelles sont les prochaines évolutions pour sa société, Eric répond : « Ma prochaine étape est d'obtenir la mention "RGE", (Reconnue Garant de l'Environnement) ! » ●

[Economie]

BON plan

Pour vous tenir informés du dynamisme local, le VB•Infos présente régulièrement les nouveaux commerces et entreprises de la commune.

ENT Le Tirant

Climatisation | Plomberie | Electricité

☎ 07 81 55 45 25

✉ ets.letirant@gmail.com

📍 6, rue Alain-Mimoun
38190 Villard-Bonnot

Le Printemps des Arts de Villard-Bonnot de retour en 2026

Désormais incontournable, le Printemps des Arts de Villard-Bonnot sera à nouveau de la partie en 2026.

L'Espace Aragon accueillera les artistes de cette nouvelle promotion du 19 au 31 mai 2026.

L'heure est donc venue pour tous les artistes amateurs et professionnels de Villard-Bonnot et du Grésivaudan de relever le défi. **Le thème proposé est... « Mémoire de pierre ».**

Talent, créativité et originalité seront récompensés dans chaque discipline : photographie, peinture, arts numériques et travail de la matière ?

Appropriiez-vous le thème et lancez-vous ! Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 janvier 2026 ! La soirée de remise des prix est quant à elle prévue le 27 mai à 18 h 30. ●

✉ secretariat@villard-bonnot.fr



[Culture]

[Environnement]

Entre verdure et durabilité l'éco pâturage à l'étude pour Villard-Bonnot

Et si certains espaces verts de la commune étaient entretenus... par des animaux ? (chèvres, moutons, ânes...) C'est l'idée qu'explore actuellement la Municipalité en étudiant la mise en place de l'éco pâturage.

Cette méthode naturelle et écologique permet de réduire l'usage de tondeuses et de produits chimiques, tout en favorisant la biodiversité. Les animaux contribuent à entretenir les pelouses et à rendre nos espaces plus vivants et attractifs. Car oui, l'éco-pâturage présente aussi un intérêt social : l'animal crée du lien entre les générations. Il permet aussi de sensibiliser le grand public aux actions de protection de l'environnement menées par la Collectivité.

Plusieurs espaces communaux ont été identifiés comme propices à l'éco-pâturage. Ainsi, le tout premier devrait voir le jour, au cœur de Villard-Bonnot, au bout de la rue Louis-Néel.

Sur un terrain de 600 m², des chèvres devraient être installées cet automne. ●

Quelques rappels :

- **La commune met à disposition le terrain, mais ne gère ni l'élevage ni les clôtures.**
- **L'éleveur a la gestion de ses animaux. Aussi, si vous constatez une anomalie, il est important de le contacter directement. Un panneau pédagogique est implanté sur les zones d'éco-pâturage avec les coordonnées de l'éleveur.**
- **Pour le bien-être des animaux, il est interdit de les nourrir ou de leur porter atteinte.**





[Déchets]

Les bons reflexes du compostage

Les distributions de composteurs individuels se poursuivent sur le territoire depuis l'année 2023. Si vous n'êtes pas encore doté d'un composteur individuel de jardin, rendez-vous cet automne pour la prochaine campagne de distribution.

Seul préalable, disposer d'une carte de déchetterie et s'inscrire sur notre site internet ou par téléphone.

Si vous habitez dans une résidence, le déploiement de composteurs partagés continue.

11 sites de compostage ont été installés depuis le 1^{er} janvier 2023 sur votre commune, 2 dans les quartiers, 8 en résidences et 1 en établissement. Contactez la Maître Composteur référente de votre commune pour discuter de votre projet. ●

👤 Sara Juge

✉ sjuge@le-gresivaudan.fr

☎ 06 22 28 89 02



© le-gresivaudan.fr

Que vous disposiez d'un composteur individuel ou partagé, les bons gestes du compostage sont à respecter pour vous assurer un compostage de qualité.

Votre composteur est disponible pour recevoir vos biodéchets : épluchures, restes de repas, marc de

café, thé, coquilles d'œufs... Le pain se décompose trop lentement et nous vous proposons de l'orienter vers un autre usage (réutilisation, poules).

Afin de simplifier la dégradation des biodéchets, il est conseillé de les découper grossièrement.

Le processus de compostage, qui consiste en une dégradation des déchets en présence d'eau et d'air, doit

ressembler en matière finale à l'humus de la forêt (aspect et odeur). Un brassage régulier des matières

déposées permettra un apport d'oxygène constant et suffisant.

Les végétaux de votre jardin ou de votre balcon doivent trouver une autre destination que votre composteur. Il s'agit, par exemple, de la tonte, des branchages non broyés, des plantes avec leur motte de terre. Ces végétaux prennent de la place et empêchent le bon déroulement du compostage. Ce sont des ressources pour votre jardin : il existe des solutions faciles et accessibles pour réduire le volume des tailles résultant de l'entretien de vos végétaux, mais également pour les réutiliser directement sur place avec de nombreux bénéfices (en paillage notamment).

Les feuilles mortes pourront être compostées en compostage individuel et le broyat de branchage en compostage partagé.

Rendez-vous lors de nos ateliers compostage individuel ou Jardiner malin, afin de répondre à toutes vos questions, inscription gratuite.

Nos vidéos ressources, « Les bons gestes du compostage individuel/partagé » sont là pour vous aiguiller dans votre pratique quotidienne. ●



© le-gresivaudan.fr / Bruno Lavit

🌐 www.le-gresivaudan.fr
puis « déchets » « Je trie »



Commune de
Villard-Bonnot

PLU

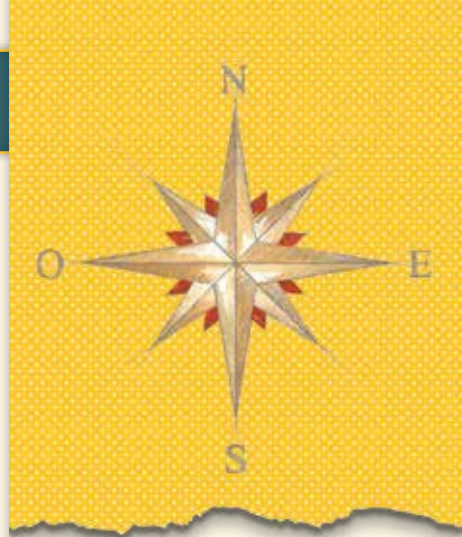
Plan Local d'Urbanisme

LA RÉVISION SE POURSUIT

OÙ EN EST-ON DANS LA PROCÉDURE ?

Souvenez-vous, lors de la réunion publique du 18 mars dernier, les élus vous ont présenté le règlement écrit et graphique du futur Plan Local d'Urbanisme, deux documents qui permettent de traduire les objectifs inscrits dans le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Depuis le début d'année, les élus s'attachent à dessiner la dernière pièce du Plan Local d'Urbanisme à savoir les Orientations d'Aménagement et de Programmation, aussi appelées OAP.



Les Orientations d'Aménagement et de Programmation OAP, qu'est-ce que c'est ? Il en existe deux types.

Les OAP sectorielles

Elles exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire qu'elle juge stratégiques, sans nécessairement maîtriser le foncier. Les OAP s'imposent au porteur de projet dans un rapport de compatibilité : autrement dit, le projet ne doit pas faire obstacle ni remettre en cause les grands principes de l'OAP.

Elles n'ont pas pour vocation à figer les projets futurs : elles fournissent un cadre afin que certains éléments intangibles soient pris en compte dans l'aménagement de la zone. Ainsi, chaque OAP détaille les objectifs d'aménagement propres à chaque opération :

- la programmation attendue en termes de densité (nombre de logements) et de typologie bâtie (maison individuelle, maison groupée, collectif...);
- les principes de voirie et d'accès;
- les éventuelles prescriptions urbanistiques et paysagères.

Les principes d'aménagement s'accompagnent d'un schéma qui permet d'illustrer le projet.

Trois OAP sectorielles ont été définies sur le territoire communal

- Une première OAP a été dessinée sur un **secteur actuellement occupé par une maison d'habitation et plusieurs serres agricoles**. Situé le long de la RD523, entre la Mairie et l'espace Aragon, il représente un site privilégié pour le développement d'une offre de logements et de services.



- Une deuxième OAP a été dessinée sur le **secteur de la Gare de Lancey** qui représente un secteur de renouvellement urbain stratégique. Si l'espace même de la gare a été rénové afin de permettre sa réouverture en 2005, ces abords ont peu évolué depuis l'époque des Papeteries avec la présence de vastes entrepôts et zones de stockages peu adaptés et qui offrent aujourd'hui d'importantes opportunités de développement urbain. Parallèlement, la fréquentation de la gare ne cesse d'augmenter et son fonctionnement actuel ne permet pas de répondre à cette hausse. C'est dans ce contexte que la commune souhaite définir une stratégie visant à accompagner la mutation progressive du quartier de la gare.



- Enfin une troisième OAP a été dessinée **sur la friche des Papeteries**, qui représente également un secteur de renouvellement urbain particulièrement stratégique car situé en cœur de ville. Cette opportunité foncière doit permettre de restructurer le secteur de Lancey et d'accueillir un projet mixte alliant logements, services, équipements, espaces publics et mobilité. Si le site est aujourd'hui contraint par les risques naturels du torrent de Lancey qui nécessitent des travaux importants sur le cours d'eau, la commune souhaite afficher ces premières ambitions et intentions d'aménagement.

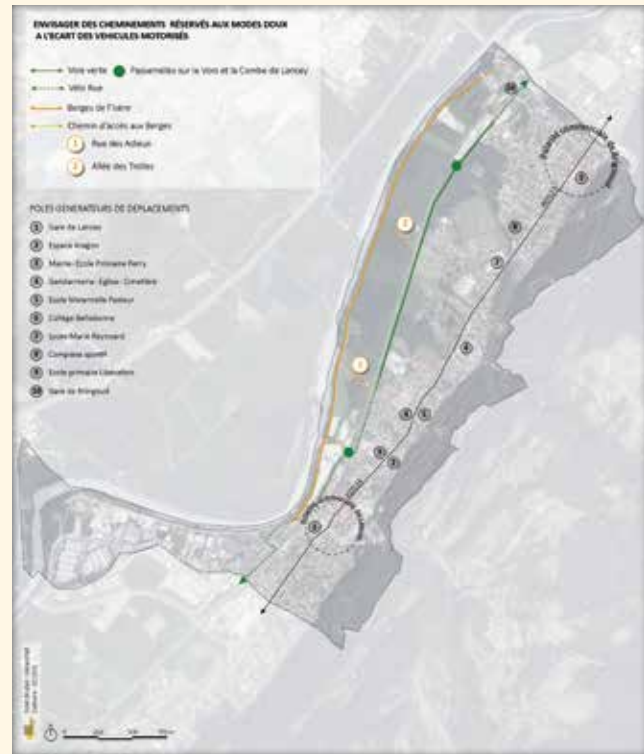


Les OAP thématiques

En sus des OAP sectorielles, le Plan Local d'Urbanisme définit des OAP thématiques : elles portent sur un enjeu spécifique. Elles ont pour objectif de compléter le règlement écrit sur une thématique et de pouvoir montrer des exemples de mise en œuvre pour guider les pétitionnaires et les aménageurs vers des projets qualitatifs.

Deux OAP thématiques ont été définies sur le territoire communal

- **Une OAP thématique sur les mobilités.** Avec une morphologie en « ville rue » structurée autour de la RD523, le développement de Villard-Bonnot s'est appuyé sur une organisation favorisant l'utilisation de l'automobile. De nombreux habitants continuent à privilégier le recours systématique à des déplacements quotidiens en voiture plutôt que d'opter pour des modes de déplacements plus vertueux. Pour autant, les besoins de déplacements motorisés doivent aujourd'hui être limités pour s'articuler avec les ambitions durables du territoire et lutter contre les nuisances. Les principes déclinés dans l'OAP s'attachent à accompagner l'aménagement de l'espace public pour une meilleure sécurisation et visibilité des déplacements modes doux. D'une manière générale, il convient d'accorder davantage de place aux piétons et cycles en renforçant la place qui leur est réservée à l'occasion d'aménagement d'espaces publics, tout en s'assurant de la fluidité du trafic routier sur la RD523.
- **Une OAP thématique sur la trame verte et bleue.** Cette OAP vise à améliorer le fonctionnement de la trame écologique de Villard-Bonnot par des prescriptions sur la quantité et la qualité de la végétalisation des espaces publics et privés. Cette OAP est composée de 26 orientations, réparties en trois thématiques : « nature en ville », « cycle de l'eau » et « continuités écologiques ». Pour chaque thématique sont déclinées plusieurs orientations qui doivent être vues comme des principes d'aménagement de « bon sens » permettant d'inscrire tout projet dans une démarche environnementale ambitieuse. ●



Et maintenant... quelle est la suite ?

La phase d'études du Plan Local d'Urbanisme se termine. Le projet tel que vous a été présenté au cours des différents temps de concertation va être arrêté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 4 novembre prochain. S'ensuivra toute une phase de consultation à laquelle les habitants de Villard-Bonnot seront conviés. En attendant, il est toujours possible de vous informer sur la procédure en consultant le site internet de la commune et les panneaux installés à l'accueil de la Mairie. Le registre de concertation est toujours ouvert et doit vous permettre d'inscrire vos remarques, suggestions et souhaits. ●



Le savez-vous ?

Il existe un espace sur le site internet de la commune entièrement dédié au Plan Local d'Urbanisme. Expliqué, illustré et détaillé, le PLU n'aura plus de secret pour vous ! ●



Un point sur l'avancée des travaux d'aménagement

Quatre mois après le début du chantier, ou en sommes-nous de la réfection de la chaussée et des divers aménagements apportés à la rue des Adieux, à la place de l'Eglise, à la route départementale et à la rue Pasteur ? Faisons le point.

La rue des Adieux :

livrée et embellie pour le confort de tous

Dans ce projet d'envergure, la rue des Adieux a été le point de départ des travaux. Dès le mois de juin, les réseaux ont été enfouis et l'enrobé a été refait. Désormais, la rue arbore une physionomie différente : la chaussée a été réduite afin de faire ralentir le trafic routier, un cheminement piéton – réalisé en béton désactivé – embelli le quartier. Du côté du parking du cimetière, les places sont désimperméabilisées et les Points d'Apports Volontaires sont intégrés au paysage car semi-enterrés. La touche finale sera apportée cet automne avec la plantation de végétaux.

La place de l'Eglise :

la pierre angulaire de ce projet

L'actu, tout d'abord. La priorité de cette partie du chantier consiste à rénover la route située devant la gendarmerie. Elle va devenir un axe à double sens pour les véhicules, le reste sera aménagé afin d'obtenir une place agréable et propice à la détente. La route – qui fera donc le lien entre la RD 523 et la rue des Adieux – devait avoir un nouvel enrobé au début de l'automne et sera ouverte à la mi-octobre.

La suite. Il s'agit de la création et de l'aménagement de la place de l'Eglise. Au programme : le monument aux morts (actuellement érigé rue Pasteur) sera déplacé près de l'église, le parvis de cette dernière sera pavé et mis en valeur grâce à l'utilisation de pierre de comblanchien, la place sera végétalisée et dotée de plusieurs bancs, avant d'être illuminée. La livraison devrait se faire à la fin de l'année.

La RD523 : la gestion du trafic au cœur des préoccupations

C'est cet été que les travaux les plus lourds de la route départementale ont été réalisés. Pour cela, le recours aux feux en alterna s'est avéré

indispensable. Comme prévu, la circulation a été rétablie dès le 1^{er} septembre. La RD523 est prioritaire sur la rue des Adieux et Pasteur. Pour autant, quelques interventions temporaires restent à réaliser : mise en conformité des branchements d'eau du restaurant scolaire Prévert et le câblage des feux du carrefour.

Les travaux sont programmés durant les vacances de la Toussaint et nécessiteront de nouveau la mise en place d'alterna (9 h-16 h). La Collectivité est consciente de la gêne occasionnée et remercie les personnes impactées de leur compréhension.

La rue Pasteur :

bien dessinée, prochainement livrée

S'agissant de la rue Pasteur, les travaux ont permis de redessiner son tracé et de prévoir des aménagements en faveur de la sécurité et de l'amélioration du cadre de vie. Ainsi, cet été, la nouvelle rue a été conçue et son enrobé réalisé le 10 septembre. En octobre, les différents espaces de stationnement, ainsi que le cheminement en zone partagée devraient être livrés. La création de l'aire de jeu pour enfants, la végétalisation et les éclairages suivront. ●

l'œil sur...

La requalification du cimetière

Avec le vieillissement des infrastructures et toujours dans la démarche globale de ville fleurie, la Collectivité a décidé d'entreprendre des rénovations pour ramener du végétal et redonner à cet espace un caractère paisible et respectueux.

Les travaux d'aménagement commenceront début novembre, et devraient se terminer en avril 2026. Ils prévoient la réfection des allées, en créant notamment des axes principaux et secondaires. Leur traitement sera réalisé en terre/pierre végétalisée et en pavés. Les équipes interviendront sur les sections I et II du cimetière, en ciblant des groupes de 3-4 allées à chaque fois. **Durant les travaux, ces allées seront donc inaccessibles.** ●

@services.techniques@villard-bonnot.fr



De la petite section au CM2

638 petits Villardiens ont fait leur rentrée !

Comme chaque 1^{er} septembre, les écoliers de notre Commune ont repris le chemin des classes. Un véritable temps fort pour les familles, les enseignants et la Commune, qui se mobilisent ensemble pour accompagner les enfants vers de nouvelles découvertes. Faisons le point sur les actus de cette rentrée 2025-2026.



À la pause méridienne : c'est sport !

Depuis la rentrée, les élèves des écoles élémentaires bénéficient d'une nouvelle activité organisée entre 11 h 30 et 13 h 30. Cette animation, proposée aux élèves fréquentant la restauration scolaire durant la pause méridienne, est dédiée aux sports. En effet, un animateur sportif diplômé, intervient les lundis et mardis à Jules-Ferry et les jeudis et vendredis à Libération. Il propose différents ateliers chaque semaine, en adéquation avec le règlement périscolaire : jeux de ballons-mains (handball, ballon prisonnier, basketball...), ballons-pieds (foot...), sans oublier des activités ludiques favorisant la coopération. **Ce temps offre aux enfants un moment privilégié pour se dépenser, découvrir de nouveaux sports et partager un temps convivial en dehors de la classe.**

L'objectif de ce dispositif est double : permettre aux enfants de pratiquer une activité physique régulière dans un cadre sécurisé, tout en valorisant l'esprit d'équipe, la solidarité, le respect des autres et des règles et le plaisir du mouvement. ●



Tous les détails et photos :



RÉTRO!

Inauguration de la cour d'école élémentaire Libération, à Brignoud

Mercredi 21 mai 2025, la Municipalité a inauguré la nouvelle cour de l'école Libération, marquant l'aboutissement d'un projet en faveur du bien-être des enfants, des enseignants et des agents communaux. Mais aussi pour privilégier la transition écologique avec des aménagements mettant l'accent sur la végétalisation. L'espace a été entièrement repensé en concertation avec les enfants, la communauté éducative, les parents d'élèves, les élus et les services municipaux. D'une part, avec des espaces naturels perméables, servant d'îlots de chaleur, permettant l'absorption des pluies et la biodiversité. D'autre part, des aménagements pédagogiques favorisant les initiations, les développements et les apprentissages. Parmi eux, on notera la fresque sur le cycle de l'eau, un potager réalisé par les services techniques municipaux. Pour couper le ruban, Patrick Beau, Maire de Villard-Bonnot, était accompagné d'Henri Baile, Président de la Communauté de communes la Grésivaudan, de Myriam Simonazzi, 7^{ème} adjointe en charge de l'Éducation et de la jeunesse, d'élus locaux, des membres du CMJ, des représentants de l'Association de Parents d'Élèves de Brignoud, des membres de l'équipe enseignante de l'école ainsi que des services municipaux et des entreprises prestataires. Une belle occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir cette réalisation d'un montant total de 447 334 € qui a su répondre aux enjeux en matière d'éducation et d'environnement. ●

Effectifs 2025-2026			
Écoles maternelles			
225 élèves (214 en 2024-2025)			
72 (+6)	77 (+3)	76 (+2)	
République	Pasteur	Vitcor-Hugo	
Écoles élémentaires			
413 élèves (444 en 2024-2025)			
224 (-25)	189 (-6)		
Jules-Ferry	Libération		

La rentrée en 1 clic

Le règlement des activités périscolaires



Qu'y a-t-il au menu ?

Via l'appli « Villard-Bonnot »
ou sur le site



Connaissez-vous les deux associations de Parents d'élèves ?

APE de Brignoud

@ape.brignoud@gmail.com



APE Le Sou des 3 Ecoles de Villard-Bonnot :

@lsdevb@gmail.com



Le tout en un ? c'est le portail famille !

Via l'appli « Villard-Bonnot »
ou sur le site



Villard-Bonnot et ses deux gares

En matière de transport en commun, Villard-Bonnot possède un atout de taille : la présence de deux gares en activité, très bien desservies. Cette année, elles font l'objet d'aménagements importants par la SNCF Réseaux. Cela devrait à terme apporter davantage de confort et d'accessibilité aux usagers. Focus.



À Brignoud

Pendant les travaux de la gare, un parking provisoire ouvre

Depuis la fermeture du passage à niveau n° 27, la gare de Brignoud fait l'objet de travaux. Pour rappel, la SNCF Réseau est en charge de la suppression du PN 27 et de la création d'un terminus ferroviaire. Tous deux sont en cours.

Pour permettre la modernisation de la gare, le parking existant est mobilisé pour les besoins du chantier. **Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2025 et ce pour une durée de 2 ans, le parking ne sera plus accessible au stationnement.** Afin de limiter les impacts que cela peut engendrer, un parking provisoire de substitution sera mis en place dès le mois d'août 2025. (voir plan ci-contre). Il est donc désormais nécessaire de prévoir un trajet d'approche d'environ 5 minutes supplémentaires. Les équipes SNCF vous remercient pour votre compréhension et restent engagées à limiter autant que possible la gêne occasionnée. ●



À Lancey

Une passerelle pour les piétons installée dans l'été

Depuis novembre 2024, SNCF Réseau a engagé des travaux en gare de Lancey (commune de Villard-Bonnot), qui visent à créer une passerelle piétonne (accessible aux PMR* par le biais d'ascenseurs) et à supprimer la traversée de voie piétonne existante. Ces travaux, financés entièrement par SNCF Gares & Connexions, s'inscrivent dans le cadre du programme de sécurisation des traversées de voies ferrées en gare.

La phase de travaux préparatoires (préparation de la zone de travaux et création d'un accès provisoire aux quais) s'est achevée en janvier 2025 et se poursuit depuis avec les travaux principaux.

Ces derniers ont lieu essentiellement en journée, de 7 h 30 à 17 h 30, excepté des périodes de nuit. Pour ces dernières, l'installation de la passerelle le week-end du 12 juillet 2025 avec une opération exceptionnelle de grutage des éléments à fait sensation. **En novembre (du 7 au 13 novembre), de nouveaux travaux nocturnes sont attendus et nécessiteront l'interruption des circulations.** ●



Entre
mémoire et
modernité

[Inauguration]

Carte postale de 1914

La rue du Bac devenue avenue de la Gare



BIO EXPRESS ROBERT HUANT

Né le 17 mai 1904 à Laon (Aisne), Robert Huant était un sous-lieutenant de la Force Française de l'Intérieur. Mobilisé durant la campagne de 1939-1940, son attitude et son courage lui valurent la médaille militaire. Robert Huant, dit « Le Chat », perd la vie - lâchement assassiné dans l'embuscade du 21 août 1944 - avec les 8 autres résistants sous les balles des soldats nazis, sur le boulevard Jules-Ferry, devant l'église de Villard-Bonnot. Il appartenait au groupe Franc Henry et avait 40 ans. ●

L'avenue Robert-Huant a été inaugurée

Après plusieurs années de travaux et d'aménagement, l'avenue Robert-Huant, l'un des plus anciens axes routiers de la ville, a retrouvé tout son éclat. Pour mémoire, ce projet d'un coût total de 2 millions d'euros a permis de sécuriser la circulation, les transports doux et également de faciliter le stationnement et les accès tout en améliorant le cadre de vie des Villardiens.

Pour célébrer cette belle avancée, la Collectivité a eu le plaisir d'inaugurer la nouvelle avenue, à Brignoud le mercredi 11 juin 2025, à 10 h sur place. Pour l'occasion, le Maire Patrick Beau a retracé l'historique des travaux de l'avenue et remercié tous les acteurs et les partenaires de ce projet, mais également les habitants et les commerçants qui ont été impactés durant ces années. Dans son discours, un hommage a également été rendu au célèbre résistant Robert Huant, à qui l'avenue a été dédiée en 1944, en présence de son descendant. ●



L'HISTOIRE D'UNE AVENUE

Bien avant d'être l'avenue Robert-Huant, cet axe, l'un des plus anciens de la commune, existait déjà, il était alors question d'une rue... la rue du Bac. C'est en effet au XIX^e siècle que l'on trouve les premières mentions : la liaison entre Brignoud (200 habitants répartis entre Villard-Bonnot et Froges), en rive gauche et Crolles en rive droite de l'Isère est alors possible grâce à un bac. Les habitants y accèdent par un chemin qui part du centre du village jusqu'à la berge de la rivière. De nos jours, cette rue (ou partie) porte encore le nom de « rue du bac ».

De 1838 à 1864, la liaison et ses infrastructures évoluent en même temps que l'industrialisation de la ville. Quatre étapes clés sont à retenir. Le 31 juillet 1840, trois ponts sur l'Isère sont construits — dont celui de Brignoud qui remplace le bac et modifie le tracé de la rue pour la rendre rectiligne jusqu'à Crolles.

De 1852 à 1911, l'industrie devient un marqueur important de la ville, avec notamment l'installation d'un haut-fourneau à Brignoud (Alphonse Gourju, sidérurgiste de Rives), puis l'implantation d'une usine d'électrochimie et électrométallurgie par Henri Fredet.

Le 15 septembre 1864, la ligne de chemin de fer reliant Grenoble à Montmélan ainsi que la gare de Brignoud sont mises en service. La rue prenant naissance au carrefour sur le CD 523 (actuelle RD 523) et menant au pont sur l'Isère par

le CD 10 (actuellement RD 10) prend alors le nom de « avenue de la Gare ». Au fil du temps, grâce aux industries implantées et aux infrastructures qui les desservent, Brignoud ne cesse de se développer, la population augmente considérablement. De nombreux commerces voient le jour dans le hameau et tout le long de l'Avenue de la Gare qui, durant des années est parcourue par une ligne de tramway à voie unique destinée à alimenter en matières premières les usines Fredet et Kuhlmann.

Quelques mois après la libération de la Commune le 24 août 1944, lors du Conseil Municipal du 26 novembre de la même année sous la mandature de François Giraud (maire de 1935 à 1944), Georges Laurent, Conseiller municipal, propose de renommer certaines rues pour rendre hommage à ceux qui sont tombés au champ d'honneur et aussi pour rappeler les tristes événements vécus par le pays. Cette proposition sera votée unanimement lors du Conseil Municipal du 24 décembre 1944. Ainsi le CD 523 qui porte le nom de « Boulevard National » dans la traversée de Brignoud s'appellera désormais « Boulevard de la Libération » et l'avenue de la gare prendra le nom de « Avenue Robert-Huant » en hommage au héros de la résistance. ●

Remerciements à M. Robert Coquet pour ses recherches dans les archives municipales & départementales

[Santé]

Centre Communal d'Action Sociale

Prévenir les maladies cardiovasculaires

Un cycle santé proposé par le CCAS

La prévention est au cœur des missions du CCAS de la Commune. En organisant des actions dédiées à la santé, l'objectif est d'accompagner chacun dans l'adoption de bons réflexes pour préserver son bien-être au quotidien. C'est donc en suivant cet engagement, qu'un cycle consacré aux maladies cardiovasculaires pour les femmes est proposé en partenariat avec la Mutualité Française Auvergne-Rhône-Alpes, aux habitants afin de les informer et surtout de les sensibiliser.

Cycle « Cœur de femmes »

Le saviez-vous ? Les maladies cardiovasculaires (MCV) et les accidents vasculaires cérébraux (AVC) sont la première et la deuxième cause de décès chez la femme, bien avant le cancer du sein.

Et pourtant, ces maladies sont souvent méconnues. Des facteurs non "modifiables", comme l'âge ou le sexe, influencent les risques de ces maladies. Ainsi, la femme est plus vulnérable à 3 périodes de sa vie : la contraception, durant la grossesse et à la ménopause. Elle est donc plus exposée aux facteurs de risques que les hommes.

Afin d'informer et de prévenir les maladies cardiovasculaires chez la femme, le CCAS de Villard-Bonnot, en partenariat avec la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes, vous invite à un

cycle de prévention composé d'une conférence sur les risques cardiovasculaires, suivie d'un atelier de quatre séances sur les facteurs de protection : une sur l'alimentation, deux sur l'activité physique et une sur la gestion du stress à travers la cohérence cardiaque.

Conférence

Lundi 10 novembre de 14 h à 16 h salle du Conseil Mairie de villard-Bonnot (tout public)

Cycle d'ateliers (pour les femmes uniquement)

Les lundis 24 novembre, 1^{er}, 8 et 15 décembre 2025 de 14 h à 16 h, salle bizet (derrière la mairie)

Cycle gratuit. Inscription obligatoire, nombre de places limitées. ●

☎ 04 76 45 96 96 :: 04 76 45 79 42

@ ccas@villard-bonnot.fr

BON à savoir

L'aide au chauffage

Le CCAS de Villard-Bonnot propose une aide au chauffage, pour les habitants âgés de 70 ans et plus. Les demandes sont possibles jusqu'au 31 mars 2026. Il s'agit d'une aide financière pour permettre aux foyers les plus modestes de régler leurs factures d'énergie. Elle est accessible si vos revenus mensuels ne dépassent pas les seuils de 1160 €/mois (personne seule) ou de 1690 €/mois (couple). Si vous êtes concernés, faites votre demande auprès du CCAS de Villard-Bonnot avant le 31 mars 2026. ●

Colis de Noël

Le CCAS de la commune vous donne rendez-vous le 13 décembre, de 9 h à 12 h pour venir retirer votre colis de Noël 2025. La distribution aura lieu dans la salle Désiré-Granet pour le secteur de Brignoud et dans la salle Georges-Bizet pour le secteur Lancey/Villard-Bonnot centre. Mémo : cette action sociale s'adresse aux personnes âgées de 70 ans et plus, résidants sur la commune et s'étant inscrit auprès du CCAS. ●

Les gestes qui sauvent avec les sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot



Lors du forum des préventions organisé par la commune, les pompiers ont animé un atelier très apprécié : « les gestes qui sauvent ». Dans la salle René-Bœuf, une dizaine de participants ont pu découvrir ou redécouvrir les bons réflexes à adopter face à une situation d'urgence. Mise en sécurité, appel des secours, positions de survie, massage cardiaque et utilisation d'un défibrillateur : autant de gestes simples mais essentiels qui, pratiqués à temps, peuvent sauver des vies.

L'atelier, dynamique et interactif, a permis aux personnes de s'exercer directement, sous l'œil attentif et bienveillant des sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot. Chacun est reparti avec des conseils pratiques et une meilleure confiance en soi face aux situations imprévues. La commune tient à remercier chaleureusement les pompiers pour leur disponibilité et leur engagement dans cette action de sensibilisation, qui a su allier pédagogie et proximité. ●



Quoi de neuf au Centre Socioculturel de Brignoud ?

Rencontre avec Alexina Guillodo
nouvelle référente famille du Centre



Créer du lien et soutenir la parentalité

☐ Peux-tu te présenter à nos lecteurs ?

 Je suis Alexina, ou Alex ça me va aussi ! Ancienne co-animatrice du Relais Petite Enfance au Centre Socioculturel de Brignoud, j'ai le plaisir d'occuper, depuis quelques semaines, le poste de Référente Habitants au Centre Socioculturel de Brignoud, ce qui me permet d'œuvrer toujours plus pour les habitants de notre territoire.

☐ Quel est le rôle d'une référente famille ?

 C'est un métier très riche et polyvalent, avec des missions variées auprès de tous les publics : La priorité de mon poste est de développer la capacité d'agir des habitants de Froges et Villard-Bonnot, et d'accompagner leurs initiatives.

Mais je peux également :

* Mettre en place et animer des temps de rencontre, des activités et des animations pour le groupe de seniors "les Gentianes", qui se réunit les jeudis après-midi à partir de 14 h.

* Proposer des temps de rencontre, des moments conviviaux pour favoriser les échanges et le soutien entre familles. Vous aurez d'ailleurs l'occasion de découvrir nos "Sorties pour tous" dès les vacances de la Toussaint.

* Travailler en collaboration avec les partenaires locaux pour mettre en place des actions ou des animations pour les familles, et contribuer à l'émergence d'initiatives collectives.

* Participer à la mise en œuvre du projet social du Centre Socioculturel de Brignoud, qui définit nos perspectives pour les prochaines années.

* Coordonner la participation des habitants à travers le bénévolat ou leur implication dans la vie de leur Centre Socioculturel. Si vous avez une compétence, un loisir ou une passion que vous souhaiteriez partager avec votre communauté, n'hésitez pas à me contacter à ref-famille@csc-brignoud.fr.

☐ Quels sont les projets ou les actus à venir dans ton secteur ?

 Je travaille actuellement avec le groupe des bénévoles du "Mercredi des tout-petits" afin que cette activité puisse être de nouveau proposée aux familles le mercredi matin dans de meilleures conditions. Pour rappel, il s'agit d'un temps d'accueil des familles d'enfants de moins de 5 ans organisé au DOJO autour d'un parcours de motricité et d'un espace de jeux libres dans une autre salle, encadré par un groupe de bénévoles (parents/grands-parents). J'ai observé que c'est un temps où beaucoup de parents s'assoient et regardent leurs enfants courir dans le DOJO, alors qu'initialement ce temps a été proposé pour que les parents puissent accompagner leurs enfants dans leur éveil et leur motricité, tout en rencontrant d'autres familles ! C'est peut-être cela qui pose problème aujourd'hui ? Nous allons redéfinir le cadre de cette animation pour permettre aux familles et enfants de profiter pleinement de ce temps dans de bonnes conditions. Nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour ce temps du mercredi matin, donc si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à me contacter ! ●

MÉMO !

Des difficultés avec les démarches administratives en ligne ?

N'hésitez pas à vous rendre aux permanences France Services assurées en partenariat avec le PIMMS Médiation Isère !

Où ? Devant le centre socioculturel de Brignoud tous les jeudis matin de 9 h à 12 h.



L'écho des Asso ciations



L'Excuse du vendredi

Cartes en mains convivialité au rendez-vous !

Depuis près de 30 ans, chaque vendredi soir, les amateurs de tarot se retrouvent pour des parties pleines de convivialité. Et si vous rejoigniez l'aventure ? L'association « L'Excuse du vendredi » cherche de nouveaux joueurs !

Au club de tarot L'Excuse du vendredi, tout est dans le nom. « En fait on cherchait une excuse pour se retrouver », explique sa présidente Martine Galan. Ils sont une vingtaine à se rejoindre pour discuter autour des jeux de tarot, tous les vendredis soir à la salle Georges-Brassens. Des soirées qui peuvent durer jusqu'à tard, au rythme des parties endiablées, environ cinq par soirée. Les retrouvailles sont souvent les mêmes. Chaque joueur tire un numéro, qui lui indiquera ses tables du jour, pour permettre à tous de changer plusieurs fois d'adversaires dans la soirée. Si l'organisation est bien rodée, l'association mise avant tout sur la convivialité. Le but : se

retrouver entre joueurs, et surtout sans contraintes. Un cocktail de jeux de cartes et de bonne humeur qui fait recette chaque semaine depuis trente ans. Pour les rejoindre les critères sont simples. Que les intéressés aient l'esprit de compétition ou que la victoire ne soit pas leur priorité, le plus important est surtout d'aimer la stratégie, car les membres de L'Excuse du vendredi l'avouent : le tarot « c'est gymnastique » pour l'esprit. Pas besoin d'être expert, des mises à niveau sont possibles. Une bonne manière de faire fonctionner ses méninges dans la bonne humeur, et de (re) découvrir un des jeux préférés des Français. ●

[Interview]

Rencontre avec
Martine Galan
Présidente du club



Comment avez-vous découvert le tarot ?

Mes 2 frères et mon père jouaient au tarot ; ce sont eux qui m'ont appris oui, mon apprentissage s'est fait un jour où j'avais un sérieux torticolis et mes frères m'ont forcée à m'installer à la table pour apprendre le tarot ! Ils ont tellement bien fait d'insister !

Quel est votre meilleur souvenir au sein de l'association ?

Il y a de nombreux souvenirs tels que lorsqu'un joueur ne fait qu'un seul pli dans le déroulement du jeu ! Les anniversaires que l'on arrose en milieu de soirée (photos à l'appui) !

En quoi le tarot est-il, selon vous, plus qu'un simple jeu de cartes ?

C'est un jeu passionnant ! un sport cérébral aussi ! une partie est toujours un défi ! chaque partie est différente... C'est un jeu idéal pour faire travailler la mémoire !

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ces moments partagés autour d'une table de tarot ?

Le challenge à chaque partie, mais surtout retrouver chaque semaine les adhérents qui deviennent des amis ! Chaque vendredi à notre arrivée nous tirons au sort un numéro qui va déterminer notre place à chaque table. Nous faisons 5 parties à chaque table. Ces 5 parties durent environ 45 minutes, donc de 21h à minuit nous faisons 4 tables. La convivialité fait partie de nos soirées. Certains et certaines sont là depuis la création du club en septembre 1999.

Que diriez-vous à ceux qui aimeraient rejoindre L'Excuse du vendredi ?

Qu'ils sont les bienvenus ! Que s'ils sont indécis quant à leur manque d'expérience, nous sommes là pour les accompagner.

[PROGRAMATION]



Spectacle [Jardins enchantés]

Par Flaca boonse & Alexis moutzouris

30 octobre - 15 h [Festival du Film pour Enfants]

Dès 3 ans (45 minutes)

Expo [Apax, nouvelles images]

Valérie Gaillard

Du 4 novembre au 11 décembre

Vernissage le 6 novembre, 18 h 30

Théâtre [Rebobiner]

Collectif Marthe

18 novembre, 19 h

Dès 15 ans [1 soirée 1 artiste]

Théâtre [Courgette]

Compagnie Paradoxe(s)

10 décembre, 20 h

Dès 10 ans tout public (1 h 30)

Festival [Pixel, festival du jeu vidéo]

Du 9 au 18 janvier 2026

Tout public

Expo [l'artothèque s'expose !]

Du 21 janvier au 5 mars 2026

Entrée libre, tous les jours de 14 h à 20 h 30

Chant-théâtre [Le contre-chant des sirènes]

Cie les gentils

27 février, 20 h

Dès 8 ans (1 h 30)

Cirque [Le paradoxe des jumeaux]

Collectif maison courbe

13 mars, 20 h

Dès 10 ans (50 minutes)

Découvrez toute la programmation
de la saison (d'octobre 2025 à juin 2026)



Les voix féminines et l'hybridation artistique

au cœur de la saison
culturelle 2025-2026

[Extrait de l'édito du programme 25|26]

« L'espace Aragon est un lieu de vie et d'émotions partagées, un trait d'union entre les habitants du Grésivaudan et la création contemporaine. Cette saison 2025-2026, plus que jamais, place les voix féminines et l'hybridation artistique au cœur de sa programmation. À travers des formes innovantes mêlant musique, vidéo, performance, spectacle vivant et arts plastiques, nous célébrons le croisement des genres et l'audace créative portée par des femmes inspirantes, tant sur scène qu'en coulisses. Cette dynamique donne naissance à une programmation foisonnante, sensible et résolument tournée vers le dialogue entre les disciplines. » ●

Annick Guichard

Vice-Présidente en charge de la culture, du
patrimoine matériel et immatériel
à la Communauté de Communes Le grésivaudan

[espace]
ARAGON



FOCUS

[cinéma] l'actu

Depuis le mois d'août, l'Espace Aragon propose des projections de meilleure qualité, grâce à l'acquisition d'un nouveau vidéoprojecteur laser Christie en salle 1. Ce nouvel équipement apporte des couleurs plus fidèles et lumineuses, une image nette jusque dans les détails avec la technologie 4K, des contrastes renforcés et une technologie plus silencieuse et économe en énergie. Idéal pour de belles projections 3d (en vue d'Avatar 3 dont la sortie est prévue pour le 17 décembre 2025 !). Profitez dès maintenant de cette nouvelle expérience sur grand écran dans votre cinéma de proximité.

Et pour encore plus de confort, la billetterie en ligne est désormais disponible ! Réservez vos places facilement, où que vous soyez ! ●



A vos Agendas!



Cinéma

Retrouvez gratuitement la programmation cinématographique à partir de la fonctionnalité « Espace Aragon » de votre application mobile « Villard-Bonnot »

 04 76 71 22 51 - www.espace-aragon.fr -  Espace Aragon



Retrouvez les programmations

ARAGON

Maison Bergès



MAISON BERGÈS
VILLARD-BONNOT

Brick Hydro De l'eau à l'électricité

19 septembre 2025 - 17 mai 2026 - Du mercredi au dimanche.

Une exposition ludique pour s'immerger en famille dans l'univers de « l'hydro » et comprendre son fonctionnement grâce à des maquettes en Lego® et des objets techniques, des illustrations colorées et des photographies anciennes...

Cette exposition s'inscrit dans le cadre du centenaire de l'Exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme de 1925, célébrant la naissance et le développement de l'hydroélectricité à la source de l'essor économique de la région grenobloise. ●



40, avenue des Papeteries Villard-Bonnot

04 38 92 19 60 - maison-berges@isere.fr - musees.isere.fr

 @MuséeMaisonBergès

Dans votre commune



Conseils municipaux

Mardi 4 novembre / vendredi 12 décembre

A 18h30, salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie



Collecte de sang

Jeu. 27 novembre - 16h à 19h30

Gymnase Jean-Jaurès

Rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Commémoration * du 11 novembre

Mardi 11 novembre

Monument aux Morts : place du 24-Août à Brignoud
Place de l'Eglise à Villard-Bonnot (centre)

Foire d'automne *

Samedi 11 octobre, dès 8h

Boulevard de la Libération / Place Fredet (Brignoud)

« Cœur de femme »

Conférence le lundi 10 novembre de 14 à 16h

Salle du conseil municipal

Inscriptions auprès du CCAS : 04 76 45 96 96

Cycle d'ateliers les lundi 24 novembre, 1^{er}, 8 et 15 décembre de 14 à 16h

Salle Bizet derrière la Mairie

Plus d'infos page 16 [VB & Vous]

Repas/bal du jumelage

Dimanche 23 novembre) 12h

Gymnase Jean-Jaurès

plus d'infos page 6 [Actualités]

Marché de Noël *

Dimanche 7 décembre dès 11h

Place du 24-Août

Place Jean-Moulin (Brignoud)

Colis de Noël des seniors

Samedi 13 décembre de 9 à 12h

Salle Désiré-Granet pour Brignoud

Salle Bizet pour Villard-Bonnot centre et Lancey

Inscriptions possibles jusqu'au 15 octobre 2025

ccas@villard-bonnot.fr

* Programmes communiqués prochainement sur les supports de communication de la commune.

Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** www.villard-bonnot.fr, les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45





L'équipe
« Ma voix, ma ville »



L'engagement citoyen : un pilier de la vie communale

Dans une commune, l'engagement citoyen est essentiel pour renforcer la démocratie locale et améliorer le cadre de vie. Il prend de multiples formes : Implication dans les associations ou encore contribution aux projets municipaux.

Mais l'engagement citoyen ne se limite pas à l'action bénévole ou associative. Il inclut aussi la participation politique locale : assister aux conseils municipaux, dialoguer avec les élus, s'impliquer dans une campagne ou même se porter candidat lors des élections locales. Cet engagement politique permet aux habitants d'influencer directement les décisions qui les concernent.

En s'impliquant, les citoyens deviennent acteurs de leur territoire. Cela développe un sentiment d'appartenance et renforce la cohésion sociale dans cette période d'incertitude.

Une démocratie vivante repose avant tout sur des citoyens engagés... et entendus.

Être élu est à la portée de tous. Bien au-delà des clivages politiques nationaux trop éloignés de nos préoccupations communales, chacun de vous peut apporter son expérience, ses idées, son énergie à l'amélioration du mieux vivre ensemble.

2026 sera une année d'élection municipale, Engagez-vous ! ●

mavoixmaville@gmail.com - Facebook : @mavoixmaville



L'équipe
« De l'ambition
pour Villard-Bonnot »



Chères Villardiennes, chers Villardiens,

L'équipe « De l'Ambition pour Villard-Bonnot » est endeuillée depuis le 30 mai dernier par la disparition de l'un de ses membres emblématiques : Patricia Baga.

Elle restera dans nos mémoires comme une élue pleinement engagée pour Villard-Bonnot, proche et à l'écoute de ses habitants.

Nous adressons de nouveau à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances. Nos pensées les accompagnent pour affronter ces moments particulièrement douloureux.

Comme l'aurait souhaité Patricia Baga, et à son exemple, nous continuons à rester pleinement mobilisés chaque jour pour les villardiens, pour améliorer leur bien-vivre et leur cadre de vie.

Toujours à votre écoute, les élus du groupe majoritaire restent à votre disposition, que soit pour nous interroger sur une action ou sur un projet, exprimer une idée ou votre souhait de participer à nos réflexions.

Merci pour votre confiance et votre soutien. ●

patrickbeau.vb2020@orange.fr - www.ambition-villard-bonnot-2020.fr



Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Saliha ARRADA, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

Frédéric CEVA, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

Hervé LENOIRE, 3^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

Clara MONTEIL, 4^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

Cyrille TINTILLIER, 5^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA

Myriam SIMONAZZI, 6^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

Arnaud BERNARD, 7^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

Pascal VALVERDE, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

Sabine LARRIU, conseillère déléguée aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

Les Conseillers de la majorité

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Bernard BARACCO, **Florence CLOITRE**,

Bruno VILOTITCH, **Brigitte BALBO**,

Bernadette SORACE, **Bruno GONINET**,

Pascale LANGUILLE, **Hervé DUBOUCAUD**,

Joëlle CACCIATORE, **Julien CALLOUX**,

Jérôme BIGLIA, **Yves BRONNIMANN**,

Valérie MAUMON

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Jean-Pierre MIOZZO, **Denise DEDEBAT**,

Soraya BOUMECHACHE, **Yann OROY**,

Jean-Claude TORRECILLAS, **Bibiane YEKPE**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ secretariat@villard-bonnot.fr

Commune de Villard-Bonnot

Mairie

→ 20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS
www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

🕒 Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)
☎ 04 76 45 79 45 - 📠 04 76 71 66 42
✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

🕒 Le samedi de 9h à 12h

Services techniques

🕒 Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h
Le vendredi de 13h30 à 16h30
☎ 04 76 45 79 36
✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

Permanences des services

Sur rendez-vous uniquement

Logement à Villard-Bonnot

🕒 Lundi et vendredi de 13h30 à 16h30

Scolaire

🕒 **Accueil téléphonique**
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
🕒 **Accueil physique** : du lundi au jeudi
de 9h à 12h

Périscolaire

🕒 **Accueil téléphonique et physique**
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

Vie associative

Salles communales et festivités

🕒 Du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
✉ p.ginet@villard-bonnot.fr

Urbanisme

🕒 **Accueil téléphonique**
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
🕒 **Accueil physique**
☎ 04 76 45 79 45
✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal
sont retransmises en direct sur Teams,
via la page Facebook de la commune.

Vous souhaitez prendre connaissance des
sujets débattus en Conseil municipal ?
Tous les procès-verbaux sont accessibles en
ligne ou sur l'application mobile.
www.villard-bonnot.fr/1274-actes-administratifs.htm
📱 Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]

le dauphiné

Correspondants locaux
Jean-Luc Dubouis @ jedubouis54@orange.fr
Mathilde Tonnot @ mvillel@hotmail.com



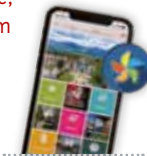
Pharmacies de garde

Pour avoir connaissance de la pharmacie
de garde proche de son domicile,
trois solutions à votre disposition

📞 39 15
🌐 www.servigardes.fr
📱 Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [VB au quotidien]



Servigardes.fr
A FLASHER
pour localisation automatique
(38190 Villard-Bonnot)



Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud
@ 36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

🌐 www.oui.sncf

SNCF TER (achat des billets « régionaux »)

🌐 www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



Réseau de transports en commun

📱 Appli M sur Playstore et AppStore
🌐 www.reso-m.fr

Agence Mobilité

→ 431, av. Ambroise-Croizat - 38920 Crolles
☎ 0 800 941 103
n°vert, service et appel gratuits

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

Zone Tire-Pois - Saint-Vincent-de-Mercuze
🕒 Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
☎ 04 76 99 70 00
✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr
🌐 www.le-gresivaudan.fr/eaux

Déchets

Encombrants :

inscription obligatoire jusqu'au mercredi

☎ 04 76 45 79 36
du lundi au vendredi de 9h à 12h
✉ services.techniques@villard-bonnot.fr
🕒 jeudi 13 novembre 2025

Toutes les adresses des déchetteries...

🌐 www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

🌐 www.dastri.fr



Etat Civil

• NAISSANCES •

WOJAK REYNIER Iris, Elisabeth	13/04/2025
GONTHIER Teddy	09/05/2025
CHEBOUBA Naïa	10/05/2025
ROUSSELLET Maëlle	28/05/2025
GUILLAUME Théo	29/05/2025
PRINCIC Hugo,	29/05/2025
HAMMOUDA Ayna	20/06/2025
ROCHE Jules	24/06/2025
BECHAR Lilia	25/06/2025
FORONI Alexis	25/06/2025
GIROUD GRIMALDI Giovanni	16/07/2025
KAUFFMANN Alba	17/07/2025
DE AZEVEDO Maé	11/08/2025
BROUDIC Raphaël,	02/09/2025

• MARIAGES •

ROMERA Annie & ARNOULD Serge	15/05/2025
SLIMANI Mélissa & YAVUZ Ömer	17/05/2025
TORRES Maria & DO PAÇO LOPES Carlos	17/05/2025
CAMPILLO Eva & BARKET Théo	14/06/2025
CARVELLO Marie-Claire & COUDERT Jean	14/06/2025
BONDI Marie-Joséphine & SEVIN David	28/06/2025
COSTE Claire & CHATELARD Gislain	12/07/2025
ARRADA Amel & ESSEDDI El Mehdi	12/07/2025
LABORDE Eve & LAUGIER Mathier	26/07/2025
LE MERRER Julie & MAS Maël	09/08/2025
LAGIER Sylvie & ROLLAND Bernard	23/08/2025

• DÉCÈS •

LOIODICE Grazia, épouse ROUSSILLON	15/05/2025
TERRAGNOLO Mario	19/05/2025
DERBET Michelle, épouse REVOL	20/05/2025
PERRIN Nicole, ép. DALBON-GOULAZ	21/05/2025
BEINAT Andreïna, épouse BERNARDI	28/05/2025
BERTRAND Patricia, épouse BAGA	30/05/2025
BALDASSO Louis	31/05/2025
SAEZ-SAVIOTE Eusèbe	24/06/2025
TORELLI Maria, épouse TOSTI	26/06/2025
HERITIER Patricia	22/07/2025
CERANTOLA célestine, épouse TERUEL	24/07/2025
ROLANDO Paulette, épouse GAFFARD	09/08/2025
BERTONE Lucien,	18/08/2025
BELMONTE Lucie, épouse BRUANT	23/08/2025
MOÏ Erménégilda	30/08/2025
BONY Victor	01/09/2025

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne
souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos
proches) apparaisse dans le journal, merci de
nous en faire part.

✉ com@villard-bonnot.fr

Permanence en Mairie

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

🕒 Le mercredi de 9h à 11h :: Nina Catalano
🕒 Sur rendez-vous : 04 76 77 76 77

SDH

🕒 Le mercredi de 14h à 15h :: Séverine Mutter
CLCV (consommation, logement et cadre de vie)
🕒 Les premiers mardis du mois de 16h à 17h

Jérémie Iordanoff

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère
Pour échanger sur un sujet d'actualité, national,
local ou personnel

✉ jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr
☎ 04 80 42 33 69

→ 1, rue Conrad-Killian - 38950 St-Martin-le-Vinoux

UTILE

